

MSM

Libreville/Gabon

L'INTRUSION frauduleuse dans les logements sociaux d'Angondjé et de Bikélé de hauts cadres de l'administration, des forces de police et de défense est un acte moralement impardonnable en ce sens qu'elle légitime, une nouvelle fois, la loi du plus fort.

Car rien ne peut justifier, qu'un individu a fortiori un officier supérieur des Forces de sécurité et de défense accapare, en utilisant des méthodes de gangster, une habitation déjà at-

tribué à un autre compatriote notamment de la tranche des Gabonais économiquement faible. Poussant la défiance et l'arrogance en jurant d'y élire désormais domicile, au mépris des injonctions des autorités chargées de la gestion de ces logements.

Cet incivisme brutal qui s'apparente à l'anarchie, laisse tout de même songeur. Surtout quand elle est l'œuvre d'individus dont la mission est de faire régner l'ordre, la discipline et l'équité. Devant des faits aussi graves et inacceptables dans un pays de droit, il incombe aux pouvoirs publics de prendre leurs responsabilités et de rétablir, dans les délais, l'autorité de l'Etat bafouée par un groupuscule qui croit à

Accusés, levez-vous !

tord à la force des muscles. Afin de permettre aux principaux acquéreurs de rentrer dans leurs droits. C'est une question d'équité, de justice et d'égalité des chances telle prônée par le chef de l'Etat.

Si, on en arrive là, c'est tout simplement parce que ce dossier a été mal géré et par la tutelle et par la Société nationale des logements sociaux (SNLS). Car, ils sont les principaux responsables de ce désordre sans pareil dans notre pays. En effet, après les premières tentatives d'occupation sauvage en mai dernier, ils auraient dû prendre toutes les mesures nécessaires afin de sécuriser les lieux. Un reproche que leur avait notamment signifié le tribunal de Libreville,

contrainte devant ce laxisme, de relaxer les premiers squatters.

A cela, la gestion quelconque de ce dossier par la SEEG dans les raccordements en eau et électricité, a laissé ces habitations « sans vie » durant des mois, à la merci de ces vandales d'un autre genre.

Aujourd'hui, ce désordre interpelle les squatters qui doivent comprendre que notre pays ne saurait accepter de telles dérives et également les responsables de la tutelle et de la SNLS sur leurs obligations afin d'éviter à l'avenir que ce genre de situations susceptible de dégénérer en affrontements inutiles ne se répète.